

23 mars 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 17 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLET, Président.

Date d'affichage de la convocation : 17 mars 2023

Présents : **Bazoges-en-Paillers** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Paillers** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD, Eric SALAÜN, Stéphanie VALIN – **Essarts en Bocage** : Arnaud BABIN, Nathalie BODET, Pierrette GILBERT, Emmanuel LOUINEAU, Yannick MANDIN, Nicolas PINEAU, Cathy PIVETEAU-CANLORBE – **La Merlatière** : Philippe BELY – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLET, Catherine SOULARD – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON, Sophie MANDIN.

Excusés : **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU pouvoir à Jacky DALLET – **Essarts en Bocage** : Fabienne BARBARIT pouvoir à Nicolas PINEAU, Caroline BARRETEAU pouvoir à Cathy PIVETEAU-CANLORBE, Freddy RIFFAUD pouvoir à Nathalie BODET – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO pouvoir à Eric SALAÜN

Secrétaire de séance :

En exercice : 30

Présents : 25

Votants : 30

Quorum : 16

N° 060-23 – Affectation des résultats 2023

A la suite de la présentation des éléments budgétaires pour l'exercice 2021, il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

BUDGET PRINCIPAL :

Résultat de fonctionnement 2022	2 336 087,79 €
Résultat de fonctionnement reporté	1 500 000,00 €
Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2022	3 836 087,79 €
Résultat d'investissement 2022	-142 742,14 €
Résultat d'investissement reporté	3 327 813,82 €
Résultat de clôture de la section d'investissement 2022	3 185 071,68 €
Restes à réaliser (Dépenses)	3 872 398,57 €
Restes à réaliser (Recettes)	1 078 072,55 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	-2 794 326,02 €
Besoin de financement en investissement	0,00 €
Affectation des résultats 2022 sur 2023	3 836 087,79 €
Affectation du résultat de fonctionnement 2022 à la section d'investissement 2023	2 336 087,79 €
Report de fonctionnement 2022 sur budget de fonctionnement 2023	1 500 000,00 €

BUDGET CAMPING :

Résultat de fonctionnement 2022	13 100,34 €
Résultat de fonctionnement reporté	
Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2022	13 100,34 €
Résultat d'investissement 2022	2 091,42 €
Résultat d'investissement reporté	-266 237,02 €
Résultat de clôture de la section d'investissement 2022	-264 145,60 €
Restes à réaliser (Dépenses)	0,00 €
Restes à réaliser (Recettes)	0,00 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Besoin de financement en investissement	-264 145,60 €
Affectation des résultats 2022 sur 2023	13 100,34 €
Affectation du résultat de fonctionnement 2022 à la section d'investissement 2023 (Article 1068 en investissement)	13 100,34 €
Report de fonctionnement 2022 sur budget de fonctionnement 2023	0,00 €

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats 2022, tels que présentés ci-dessus.



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 31 mars 2023

Le Président,
Jacky DALLET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.